

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01620

Numéro SIREN : 828 845 958

Nom ou dénomination : A.P.I ARNAUD-PHILIPPE-INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000936

Désignation de l'entreprise SAS A.P.I ARNAUD PHILIPPE INVEST										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 7 RUE VARSOVIE 31300 TOULOUSE															
Numéro SIRET* 8 2 8 8 4 5 9 5 8 0 0 0 2 8															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12									
										Exercice N clos le 31/12/2019					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012								
			Autres*		014		016								
	Immobilisations corporelles*				028		030								
	Immobilisations financières* (1)				040	400 015	042		400 015						
	Total I (5)				044	400 015	048		400 015						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050			052								
		Marchandises *		060			062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068			070								
		Autres* (3)		072		54	074		54						
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084		56 379	086		56 379							
	Charges constatées d'avance *		092			094									
	Total II		096		56 434	098		56 434							
	Total général (I + II)		110		456 449	112		456 449							
PASSIF										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			5 000									
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126			500									
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			115 592									
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136			51 676									
	Provisions réglementées		140												
Total I		142			172 768										
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			271 979									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 665									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		10 035	172		10 035							
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176			283 680										
Total général (I + II + III)		180			456 449										
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		208 828						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.P.I ARNAUD PHILIPPE INVESTNéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2019**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	biens services*	et livraisons	215		214		
			intracommunautaires	217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	3 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244		
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262	
Total des charges d'exploitation (II)						264	3 992	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(3 992)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280		58 607		
	Produits exceptionnels		(IV)	290				
	Charges financières		(V)	294		2 938		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			300		
			348					
Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	51 676	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	51 676	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des opes-clis d'associés		247			330	2 930	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Dont divers	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
		ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
		ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
		Créance due au report en arrière du déficit			346		350	58 607
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)			655			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite			641			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356				
	Déficits antérieurs reportables : * 43 637 dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	4 001

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

(ligne 1 à 1)
N° 2033-B

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

A.P.I ARNAUD-PHILIPPE-INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13 rue Varsovie - Bâtiment B - Appt B 330
31300 TOULOUSE
828 845 958 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 51 676,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 676,45 euros
-------------------------------	------------------------

. Au compte "autres réserves"	51 676,45 euros
qui passe ainsi de 115 592,50 euros à 167 268,95 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président





SASU A.P.I ARNAUD PHILIPPE INVEST

7 Rue Varsovie
31 300 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



A l'associé de la société A.P.I ARNAUD PHILIPPE INVEST,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.P.I ARNAUD PHILIPPE INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 10 Décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

La note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels mentionne la méthode de valorisation retenue du coût d'entrée des titres de participation et les modalités de leur évaluation et dépréciation à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse, le 04/01/2021

Le Commissaire aux Comptes

**EXCO Fiduciaire du Sud Ouest
André DAÏDE**



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	400 015		400 015	400 015
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	400 015		400 015	400 015
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	55		55	33 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	56 380		56 380	23 504
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 435		56 435	57 159
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	456 450		456 450	457 174
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	115 593	62 260
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	51 676	53 333
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	172 769	121 093
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	271 980	334 380
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 036	36
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 666	1 666
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	283 681	336 081
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	456 450	457 174

(1) Dont à plus d'un an (a)

208 828

208 827

(1) Dont à moins d'un an (a)

74 252

64 297

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	3 993	9 602
Impôts, taxes et versements assimilés		83
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		703
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	3 993	10 388
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 993	-10 388
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	58 608	67 255
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	58 608	67 255
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 939	3 534
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 939	3 534
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	55 669	63 721
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 676	53 333

Compte de résultat (suite)

31/12/2019

31/12/2018

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

Total produits exceptionnels (VII)**Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Total charges exceptionnelles (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

Total des produits (I+III+V+VII)**58 608****67 255****Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****6 931****13 922****BENEFICE OU PERTE****51 676****53 333***(a) Y compris :**- Redevances de crédit-bail mobilier**- Redevances de crédit-bail immobilier**(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs**(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs**(3) Dont produits concernant les entités liées**(4) Dont intérêts concernant les entités liées*

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.P.I ARNAUD PHILIPPE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 456 450 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 676 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	2 126		2 126	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	400 015			400 015
Total	402 141		2 126	400 015
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	2 126		2 126	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	2 126		2 126	
ACTIF NET				400 015

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité futures attendues.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	55	55	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	55	55	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	53 333
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	53 333
Affectations aux réserves	53 333
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	53 333

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	5 000				5 000
Réserve légale	500				500
Réserves générales	62 260	53 333	53 333		115 593
Résultat de l'exercice	53 333	-53 333	51 676	53 333	51 676
Total Capitaux Propres	121 093		105 009	53 333	172 769

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 283 681 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	271 980	62 551	208 828	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 666	1 666		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 036	10 036		
Produits constatés d'avance				
Total	283 681	74 252	208 828	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 666
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	196
Total	1 861

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers 2019 de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes profondes liées au COVID-19 qui remettraient en cause la capacité de l'identité à poursuivre son exploitation sur le long terme.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution du dirigeant 50 %</i>	205 624
Avals et cautions	205 624
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	205 624
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>BPIFRANCE Garantie 50 % du montant du crédit (411 248 €)</i>	205 624
Autres engagements reçus	205 624
Total	205 624
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	